

## République Tunisienne

### Projet de développement urbain et de gouvernance locale

#### Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

#### Projets en cours de mise en œuvre

**Commune : Msaken**

**Période (trimestre) : Deuxième trimestre 2023**

**a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :**

- Description de l'état global d'avancement de la mise en œuvre des mesures d'atténuation,
- Description des résultats obtenus suite à la mise en œuvre des mesures d'atténuation, décrire l'efficacité ou non de ces mesures
- Analyse sommaire de la conformité au PGES et/ou CGEAC,
- Anomalies identifiées ou décelées lors des travaux ou durant la phase exploitation, nature des mesures prises et des actions correctives engagées durant la période,
- Description de l'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives antérieures (manquement aux obligations contractuelles ou non conformités identifiés le trimestre précédent)

*NB : Inclure des exemples et des justificatifs en annexe (Consultants recrutés pour le suivi, assistance technique engagée PV de réception, lettres, PV de réunions de chantier, photos, etc)*

b) Présentation de tous les projets en cours de réalisation ou réalisés pendant la période (trimestre).

N°	Indication du projet	Coût (en mille dinars)		Schéma de financement (en mille dinars)			Autres à préciser (en mille dinars)	Emplacement (situation du projet)	Phase	
		Prévu par le PAI (en mille dinars)	Actualisé (en mille dinars)	subvention non affectée (en mille dinars)	subvention affectée (en mille dinars)	Prêt (en mille dinars)			Travaux	exploitation
1	Eclairage rte de ceinture de Msaken	300	284	0	0	0	284 (autofinancement)		X	
2	Voirie 2022 à Msaken	2184	2134			1273	861 (autofinancement)		X	

c) Suivi de la mise en œuvre des mesures prévu par les EE et des mesures correctives par projet

Phase travaux : NEANT

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC en cours des travaux du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons			

Remise en état des lieux à la fin des travaux : OUI / NON et préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

**Phase exploitation et maintenance**

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		
1	Voirie 2020		X	X			néant	néant
2	Voirie imadat 2020-2021		X	X			néant	Néant
3	Voirie 2021		X	X			néant	néant

**d) Mécanisme de gestion des plaintes**

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune :Msaken	
Nom du point focal: Jihene Chaarana	
Deuxième trimestre 2023	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	42
Résumé synthétique du type de plaintes :	Construction sans autorisation ou non conforme a l'autorisation Pollution – réfection des chaussées – panne éclairage public Ralentisseur de vitesse.
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	42
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	0

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

**Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.**

Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:	0
Résumé synthétique du type de plaintes :	0
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	0
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):	0

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

e) **Récapitulatif :**

- Nombre total de visites réalisées
- Nombre total de non conformités relevées
- Nombre total de nouvelles actions correctives lancées
- Nombre total d'actions correctives clôturées
- Nombre de plaintes reçues
- Nombre de plaintes traitées
- Difficultés rencontrées

f) **Dossiers annexes**

- Dossier photos
- Résultats d'analyses
- PV de réunions



Sous Directeur Travaux

LABIDI Hamadi



7 JUL 2023  
Le Chargé de La Direction  
des Affaires Communales  
Le Secrétaire Général

Makram CHOUIKH

**République Tunisienne**

**Projet de développement urbain et de gouvernance locale**

**Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux**

**Projets en préparation**

**Commune : Msaken**

**Période (trimestre) : Deuxième trimestre 2023**

**a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :**

- Description de l'état global d'avancement des différentes étapes d'étude (Études techniques, PGES, Consultation publique, ...),
- Description des problèmes rencontrés à ce niveau (phase préparation : étude, préparation DAO, conclusion du marché ou contrat travaux),
- Description des résultats obtenus par l'intégration des nouvelles procédures, pour garantir la conformité au MT et guides,  
Inclure des exemples de justificatifs en annexe (Liste de vérification, liste des bureaux d'études ou consultants recrutés, PV de réunions, photos, etc)

**b) Détails par projet**

N°	Projet	Categorisation du projet (Suite au tri)		Etude Environnementale requise		Avancement PGES		Consultation publique pour le PGES		Action assistance technique		Plaintes Concernant le projet		Procédures à aspect foncier (*)		Déplacements de personnes affectées par le projet			Observations (**)
		B	C	PGES	CGEAC	provisoire	validé	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	Coût de l'action	
1	Voirie 2023-2025 zones d'extensions		X			X	X	X			X		X		X		X		

- (\*) La commune à procédé pour la mise en œuvre du projet à une opération d'ordre foncière (acquisition de terrains à l'amiable, cession volontaire, expropriation ou occupation temporaire de terrain)
- (\*\*) Préciser si les mesures environnementales (PGES; CGEAC) ont été ou seront incluses dans le DAO marché ou contrat travaux selon le cas,  
Indiquer les actions clés : les difficultés rencontrées, les risques d'accidents environnementaux majeurs, mentionner les blocages, mesures de déplacements de personnes s'il y a lieu, ....)

**Récapitulatif :**

Nb de projet en cours de préparation (par catégorie) 1  
 Nb de PGES ou CGEAC réalisés :0  
 Nb de consultations publiques réalisées :1  
 Nb de PGES validés :0

**c) Aspects fonciers**

**N.B : Neant pout tous les projets**

Les formulaires ci-dessous seront éventuellement remplis pour chaque projet selon le cas :

**Formulaire à remplir en cas de cession volontaire**

Description des parcelles, mode d'acquisition et Information							
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m <sup>2</sup>	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Observations
Nb Total		Total surface					

**Formulaire à remplir en cas d'acquisition à l'amiable**

Description des parcelles				Mode d'acquisition, information et montant						
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m <sup>2</sup>	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

**Formulaire à remplir en cas d'occupation temporaire**

**N.B : Neant pout tous les projets**

Description des parcelles			Mode d'acquisition, information et montant				Indemnisation				
Parcelle n°	Superficie de la parcelle endommagée et ou occupée	Statut foncier	Durée d'occupation	Type de culture pratiquée	Nom d'ayants droit	Statut	Prix fixé par ha	Montant fixé de l'indemnisation	Montant reçu	Date de réception	Observations
Nb Total					Nb Total			Montant total	Montant total		

**Plan de réinstallation à préparer en cas d'occupations ou de constructions irrégulières**

- Nombre/Surface
- Acquisitions finalisées/en cours
- Couts induits

**Formulaire à remplir en cas d'expropriation**

N.B : Neant pout tous les projets

Description des parcelles				Information sur les ayant droits et montant						
n° Parcelle	Statut juridique	Surface en m <sup>2</sup>	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant prévisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

**Récapitulatif :**

- Surface totale cédée à l'amiable (en m<sup>2</sup>)
- Surface totale acquise à l'amiable (en m<sup>2</sup>)
- Surface totale occupée temporairement (en m<sup>2</sup>)
- Surface totale expropriée (en m<sup>2</sup>)
- Nombre de plans de réinstallation
- Difficultés rencontrées
- Coûts induits

**d) Dossier des annexes**

- Dossier photos
- PV de réunions et de consultations
- Copies d'actes d'acquisition s'il y'a lieu



Sous Directeur Travaux

LABIDI Hamadi

7 JUIL 2023



Le Chargé de La Direction  
des Affaires Communales  
Le Secrétaire Général

Makram CHOUIKH